

COMPTE-RENDU de la réunion du samedi 31 mars 2018 – 10 h 30 :

**Présents : JL GOUDIER – P BLANCHER – JL SAGE – F BREUIL – L DE MARCHI – E MAZABRAUD
– F ROUSSEAU – M CHARBONEL**

Excusé : P DEVARISSIAS – F Bonnaud

Absent :

Secrétaire de séance : F Breuil

1 – Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du mercredi 7 mars 2018.

2 – Présentation du résultat 2017 et du budget prévisionnel 2018.

3 – Le maire rappelle qu'un employé de la commune est actuellement en mi-temps thérapeutique et qu'il est nécessaire de compléter son temps de présence. Après délibération, le conseil municipal décide de l'emploi d'une personne et charge le maire de contacter pôle-emploi pour un recrutement en contrat aidé et de signer tout document nécessaire à ce recrutement.

4 – Le maire indique que le jardin du souvenir au cimetière est installé et qu'il est nécessaire de définir les modalités d'utilisation. Après délibération, le conseil municipal charge le maire de se renseigner dans les communes voisines quant au tarif et aux modalités appliqués, résultat qu'il présentera à la prochaine réunion.

5 – Après délibération, le conseil municipal décide de ne pas procéder à une augmentation des taxes – TH / TFB / TFNB. Rappel des taux : 12.41% TH – 14.73% TFB – 67.01% TFNB.

6 – Le conseil municipal décide du programme de voirie 2018 :

Dérasement d'accotement + curage de fossés :

VC 41 (RD 31 à VC 109)

VC 109 (VC 41 à limite de commune)

VC 107 (VC 6 à limite de commune)

VC 42 (Le Moulin des Chapelles)

7 - Après délibération, le conseil municipal décide d'acheter 11 tables et 22 bancs pliables pour les différentes manifestations communales.

Fin de la séance 12 h 15